

AVIS AUX CANDIDATS ADMIS EN PREMIERE ANNEE DU CYCLE TECHNICIEN SPECIALISE DE L'IFMERE E D'OUIDA

Année de formation : 2017/2018

Les candidats admis sur **la liste principale** du concours d'accès à l'Institut de Formation aux Métiers des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique (IFMERE E) d'Oujda sont informés que les inscriptions auront lieu **les 27 et 28 septembre 2017** à l'IFMERE E d'Oujda.

Le calendrier de début des cours de la première année est le suivant :

Le mardi 03 octobre à 10h	Accueil des stagiaires de la 1 ^{ère} année par M. le Directeur et l'équipe administrative et pédagogique de l'IFMERE E Oujda
Le mardi 03 octobre après-midi	Début des cours

NB: Les candidats de la liste d'attente seront appelés en fonction des places disponibles et de l'ordre de mérite.

Le dossier d'inscription comporte :

- Fiche individuelle d'inscription en 1^{ère} année, dûment remplie et signée par le stagiaire.
- Original du baccalauréat.
- 2 copies certifiées conformes du baccalauréat.
- 2 copies légalisées de la CIN.
- Reçu de versement en espèces des frais d'inscription sur le compte bancaire de l'IFMERE E.
- Règlement intérieur du stagiaire, dûment complété et signé par le stagiaire.
- Fiche de demande d'admission à l'internat, dûment remplie et signée par le demandeur.
- Certificat de résidence récent.
- 4 enveloppes timbrées.
- 4 photos d'identité récentes (format CIN).

Frais d'inscription :

Les frais d'inscription sont de 950 dirhams.

Ces frais couvrent :

- L'assurance
- La Tenue, la blouse et les chaussures professionnelles
- Les frais administratifs

Ces frais (950 dirhams) doivent être versés en espèces sur le compte bancaire de l'IFMERE, dont les coordonnées sont les suivantes :

BMCE BANK CENTRE DES AFFAIRES MOHAMED V

RIB Banque : 011 780 00 00 10 210 00 02757 50

Frais d'hébergement à l'internat de l'IFMERE :

Loyer : 900 dirhams par trimestre

Caution : 600 dirhams